

NUMÉRO 9 - MAI - JUIN - JUILLET 2025

ÇA S'EST PASSÉ À L'UDAF

Signature d'une convention entre l'Udaf et Libraisol

Besoin d'un ordinateur sans se ruiner ? C'est bientôt possible. En effet, l'Udaf de l'Allier vient de signer une convention avec l'association Libraisol installée à Vichy. Cette association propose du matériel informatique reconditionné, moyennant une petite prise en charge financière. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mandataire.



Nombre d'ordinateurs disponibles limités

Visite du centre historique de Vichy



Le mercredi 9 juillet, une visite guidée de Vichy a été organisée pour les personnes accompagnées par le service protection, offrant une activité conviviale en ce début d'été. Le parcours a permis de découvrir les monuments majeurs de la ville, des espaces naturels à l'éclectisme architectural, incluant le grand établissement thermal et l'église Notre-Dame des Malades. Cette après-midi hors du temps a favorisé des échanges chaleureux entre administrateurs, salariés et participants, mettant en lumière l'histoire et les personnalités de Vichy.

SOMMAIRE

Page 1

- Ça s'est passé à l'Udaf

Page 2

- Renouvellement du CPVS de Moulins
- Point prévention
- Pensée du trimestre

Page 3

- Au plaisir de vos papilles
- Vrai / Faux
- Idées de sorties
- Mots mêlés

Page 4

- Le conseil numérique de Guillaume
- Le compte rendu de gestion
- Réponse du Vrai / Faux
- Dernière minute

Un nouveau chef de service dans votre Udaf

Nous sommes ravis d'annoncer la prise de fonction, depuis le 30 juin, de Romain LAVAUX en tant que Chef de service Protection pour Moulins-Est et Vichy.

Union Départementale des
Associations Familiales de l'Allier
19 rue de Villars - 03000 MOULINS
Téléphone : 04 70 48 70 00
Mail : contact@udaf03.fr

Retrouvez l'actualité de l'Udaf sur
www.udaf03.fr



RENOUVELLEMENT DU CPVS MOULINS

Comme chaque année, le mois juin signifie la fin de la saison pour le CPVS (Conseil de Protection et de la Vie Sociale).

Les membres 2024-2025 (majeurs protégés et salariés de l'Udaf) ont partagé un repas commun.

L'après-midi était consacrée à une réunion d'information pour le renouvellement des membres pour 2025-2026.

Cette réunion a permis à 2 nouveaux membres d'intégrer le CPVS.



Repas de fin de saison

NOUVEAUTÉS



Plus de distinction entre titulaires et suppléants



Pas d'élections cette année

Les membres du CPVS 2025-2026



- CHAUSSIN Claude
- DELIGAND Jérôme
- LECOLIER William
- NIVAUULT Jean Jacques
- SOUKHOMLINOFF Christian



- GOURICHON Madeleine
- NGOMATEKE-SAGANZA Camille
- PERRIN Corinne

PRÉVENTION

FORTES CHALEURS / ORAGES

Portez une attention toute particulière aux personnes fragiles et/ou isolées	En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin	Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit
	VIGILANCE CANICULE	
Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3h par jour (cinémas, magasins...)	Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement	
Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)	Limitez vos activités physiques	Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche...)
• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités		

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Pref_Bois | @interieur_interior | @interieur_interior | www.interieur.gouv.fr

La pensée du trimestre...

L'Été

C'est une fête en vérité,
Fête où vient le chardon, ce rustre ;
Dans le grand palais de l'été
Les astres allument le lustre.
On fait les foin. Bientôt les blés.
Le faucheur dort sous la cépée ;
Et tous les souffles sont mêlés
D'une senteur d'herbe coupée.

Victor HUGO

(proposée par Corinne PERRIN)

Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri	Évitez les activités de plein air et les sorties en montagne, en forêt ou près des cours d'eau	Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi
	VIGILANCE ORAGES	
Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule		
Ne courez pas pour éviter la foudre		
Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés	Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques	Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol
• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux • RESPECTEZ les consignes données par les autorités		

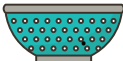
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Pref_Bois | @interieur_interior | @interieur_interior | www.interieur.gouv.fr

AU PLAISIR DE VOS PAPILLES...

Clafoutis grand-mère aux cerises



Préchauffer le  à 210 ° C (Thermostat 7).

Laver les cerises puis les égoutter 

 Faire fondre le sucre dans une petite casserole

Dans un saladier, mettre la farine, le sucre, le sel et le sucre vanillé



Incorporer au fur et à mesure les œufs et le lait. Bien mélanger la préparation

Ajouter le beurre fondu



Beurrer le plat

Mettre ensuite les cerises

Incorporer la préparation du saladier



10 min à 210 ° puis  20 min à 180 °

(proposé par Madeleine GOURICHON et Emmanuel BERU)

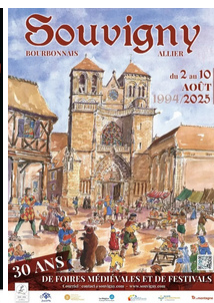
VRAI ou FAUX ?

Une personne protégée peut-elle refaire seule sa carte (réponse en nationale d'identité (CNI) ? dernière page)



NOS IDÉES DE SORTIES

À MOULINS ET SES ALENTOURS



Du 18 juillet au 23 Août

Exposition "Bulles de rêves" de l'atelier d'art thérapie à La passerelle de la médiathèque d'Avermes (Ligne de bus A)

(proposé par William LECOLIER, Christian SOUKHOMLINOFF)



MOTS MÉLANGÉS

- ABDOMEN
- AMARRE
- BARQUE
- BOIRE
- CEINTURE
- CHEVAL
- DISPATCHER
- DOMINO
- ENDURANT
- EXISTANT
- FRISSEMENT
- FRITE
- GOINFRE
- GUERISON
- HUILE
- IMPUNI
- INTERIM
- JUNKIE
- LASCAR
- LEGALITE
- MOCASSIN
- MUREMENT
- NEVROSE
- NOTIFIER
- ORIFLAMME
- QUATER
- PERMISSION
- PYROMANIE
- QUINZE
- RELEGER
- ROSACE
- SOMNOLENCE
- SPHINX
- TREIZE
- TRICOTE
- UNICOLORE
- VIGILANCE
- VINYLE

O	E	N	T	R	F	V	M	O	Q	E	Q	Q	N	V	V	O	N	N	N
X	P	O	E	N	A	W	V	L	Y	R	A	U	W	W	R	M	E	O	O
Q	G	X	H	V	A	C	J	I	D	I	M	X	I	I	A	N	I	T	I
B	H	W	N	F	R	N	S	V	E	O	Q	P	F	N	D	R	M	I	S
G	U	E	R	I	S	O	N	A	H	B	V	L	K	U	Z	T	P	F	S
F	M	M	M	R	H	Y	S	O	L	U	A	I	R	J	E	E	U	I	I
W	I	F	T	E	L	P	U	E	S	M	I	A	G	R	T	N	N	E	M
C	H	E	V	A	L	F	S	S	M	S	N	L	O	I	I	W	I	R	R
T	N	A	T	S	I	X	E	E	Z	T	I	S	E	S	L	I	P	U	E
R	D	V	O	J	E	R	R	A	M	A	A	R	S	R	A	A	C	F	P
E	C	I	I	E	S	Q	J	D	I	C	U	A	F	S	G	L	N	E	I
L	J	N	S	D	U	A	Z	N	E	T	C	E	I	P	E	X	T	C	W
E	N	Y	W	P	B	Q	T	Z	N	O	X	T	K	I	L	O	W	G	E
G	D	L	D	D	A	E	R	I	M	A	D	I	W	F	C	O	H	R	I
U	F	E	O	T	R	T	E	A	L	E	O	R	J	I	Q	S	F	Y	V
E	B	M	I	I	H	C	H	B	Z	M	F	R	Y	D	N	N	M	L	
R	E	Y	M	H	J	P	J	H	U	I	I	T	U	E	I	K	N	U	J
N	M	U	R	E	M	E	N	T	E	E	N	D	F	O	S	S	G	I	Y
P	Y	R	O	M	A	N	I	E	J	R	O	F	G	R	E	T	A	U	O
E	C	N	E	L	O	N	M	O	S	T	U	N	I	C	O	L	O	R	E

LE CONSEIL NUMÉRIQUE DE GUILLAUME

Comment scanner un QR code ?

Ils sont de + en + présents, ce genre de carrés un peu bizarres !! Ce sont des QR codes. Ils permettent d'accéder à des sites internet, de se connecter à un réseau wifi et pleins d'autres choses. Mais comment les lire ? Avec les téléphones de maintenant, il vous faut simplement ouvrir votre appareil photo. Ensuite, tout dépendra de la marque de votre téléphone.



Vérification du Compte Rendu de Gestion



Ce qui change en 2025 !



Un décret de juillet 2024 est venu préciser les modalités de contrôle des comptes de gestion des majeurs protégés.

Le contrôle par le Juge des tutelles systématique a été remplacé par une vérification sous certaines conditions de ressources et/ou patrimoine par un professionnel extérieur qualifié.

Ce changement est important car **la rémunération du professionnel désigné est à la charge du majeur protégé**.

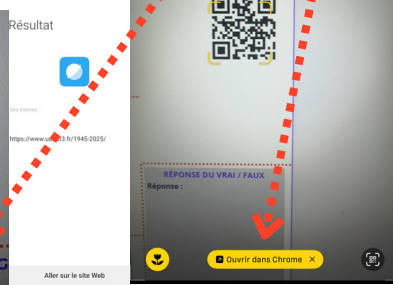
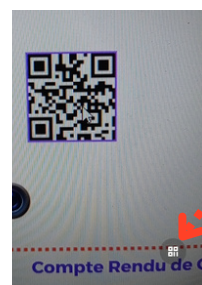
Dans un souci de transparence, l'Udaf a fait le choix d'informer par courrier les personnes concernées par cette dépense supplémentaire.



Faites un essai !!



Sur votre téléphone, appuyer ici ou ici



RÉPONSE DU VRAI / FAUX

Réponse : VRAI

Une modification de la loi en 2021 permet désormais à une personne en tutelle de déposer seule une demande de CNI. Elle doit juste en informer son tuteur qui doit lui délivrer un document attestant qu'il a été informé de cette demande. Par ailleurs, la personne protégée signe seule sa carte d'identité.



Scannez moi



Cette gazette et son contenu ont été imaginés et créés par des majeurs protégés.



Le comité de rédaction du "Mag' des Protégés"

Avec l'aide et le soutien des salariés de l'Udaf de l'Allier :

Julie AUGUSTE-LIONNET, Chef du Pôle Protection Accompagnement Familles

Guillaume LAVIGNIE, Conseiller numérique

Anthony JATA & Béatrice LEBLOND, mandataires judiciaires à la protection des majeurs

Magazine conçu et édité par l'Udaf de l'Allier
Périodicité : trimestrielle
N°ISSN : 2968-8450

Nous espérons que vous avez apprécié cette gazette et vous donnons rendez-vous dans 3 mois pour notre prochain numéro